

DISCOURS DE JEAN-FRANÇOIS MARY DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

15 FEVRIER 2021

Madame, monsieur,

Mes cher(e)s collègues,

Bienvenue à chacune et à chacun d'entre vous, en présentiel ou en Visio.

Cette séance est particulière à deux titres. **C'est le premier débat d'orientation budgétaire de notre assemblée** fortement **renouvelée**. Et il se tient **durant la plus grave crise sanitaire** depuis la grippe espagnole.

Le fort renouvellement, le rajeunissement et la féminisation accrue de nos assemblées locales est un signe de **bonne santé démocratique** dont je me réjouis. Ce sont autant de **bonnes volontés** prenant **la relève quand l'engagement politique** est trop souvent **galvaudé, caricaturé à des supposées ambitions personnelles**.

Quand on sait **la somme de courage et d'empathie indispensables**, je **m'en réjouis pour la chose publique**, la RES Publica. **Le contribuable y gagne**, y compris financièrement, quand on sait que **la plupart des 500 000 élus locaux de France sont si peu, voire pas du tout indemnisés**. Ce qui les meut est autre, **c'est l'amour de leurs concitoyens**, qui trouvent **écoute et aide** auprès de leurs élus à toute heure, **365 jours par an**. Et **l'amour de leur territoire, de son avenir**.

1. Replacer le DOB dans la gouvernance : faire communauté

Le débat d'orientation budgétaire représente donc une **étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités**. Il participe à **l'information des élus** et **favorise la démocratie représentative mais aussi participative des assemblées délibérantes** en facilitant **les discussions sur les priorités budgétaires et sur les évolutions de la situation financière** d'une collectivité **préalablement au vote du budget primitif**.

C'est tout l'objet de **NOTRE** rapport que j'ai l'honneur de soumettre à vos suffrages aujourd'hui. Son esprit tend, en effet, à **« nous demander individuellement et collectivement, ce que nous pouvons faire pour notre communauté d'agglomération, avant de nous demander ce qu'elle peut faire pour nous »**, pour paraphraser **John Fitzgerald Kennedy**. Nous l'avons donc voulu **simple d'accès sur la forme et transparent sur le fond**.

Vous avez pu le lire attentivement avant cette séance. Il a été **présenté et discuté** tant en **Bureau Exécutif** qu'en **Conférence des Maires**. Rien de ce qui le compose n'est une surprise. Notre collègue **Daniel Barre** nous en fera évidemment **une brillante présentation** comme il sait le faire. Aussi serai-je succinct dans mon propos introductif.

Une intercommunalité choisie sur la base d'un projet de territoire ; voilà l'idée simple qui préside aux orientations qui vous sont proposées :

- Poursuivre la construction d'une **intercommunalité de projet**,
- Librement choisie au **service des communes, des populations, des entreprises et de tous les acteurs**.
- Dans le respect des principes de **liberté d'organisation et de subsidiarité**,
- En fonction des **réalités de chaque partie de notre territoire**.

Nos politiques doivent donc **œuvrer à un développement harmonieux du territoire** et être des **leviers essentiels** en matière de **développement économique et social**, de la **transformation écologique**, de la **mobilité**, de l'**aménagement** et du **logement**.

Je pourrai presque en rester là dans la synthèse des objectifs !

2. Un contexte mondial et Français de crise sanitaire et économique

Ce DOB propose une **gestion en prise directe avec les événements**. Il prépare non seulement **2021**, mais surtout les **années suivantes 2022-2026**.

Notre **action** doit donc être **calibrée et assurée** pour la **durée du mandat**, tant en ce qui concerne nos **dépenses**, que nos **recettes**. Car c'est bien là **le nerf de la guerre**.

- **L'économie mondiale face à la pandémie**

Le contexte nous amène à avoir de l'**audace dans la prudence** puisque les **indicateurs habituels de prévision** n'ont plus cours aujourd'hui.

Comme le monde entier, nous avons vu, incrédules, **la crise sanitaire du Covid 19** commencée en Chine avant de nous **toucher de plein fouet**. Depuis 1 an, **elle dicte son rythme à l'économie mondiale et à nos vies**. Elle **submerge nos systèmes de santé**, poussant au confinement du **pays en mars dernier, puis à l'automne** et nous sommes toujours sous **le régime du couvre-feu : Temps de guerre sanitaire**.

Depuis Noël, l'**apparition de variants du virus particulièrement contagieux** conduit à un nouveau retour en force des confinements qui **limitent, compliquent les échanges économiques et humains** et pourraient se prolonger jusqu'en avril disent les analystes.

Dans le monde, ce sont plus de 2,34 millions de morts (plus de 80 000 en France) et plus de 100 millions de cas d'infections qui sont recensés.

- **Zone euro : crise sanitaire inédite et activités en montagnes russes**

Les campagnes de vaccinations lancées depuis fin 2020 sont scrutées avec espoir. La **confiance se renforce en zone euro**. Et je dois dire ici que je suis **fier d'être européen**. **Le soutien massif de l'UE** devrait atténuer les effets de la pandémie dans la zone euro et contribuer à relancer l'économie une fois celle-ci maîtrisée.

- **L'action de l'UE**, je le rappelle c'est :
 - **Le programme SURE de 100 Mds E** destiné à soutenir les **programmes de chômage de courte durée**
 - **Le plan de relance Next Génération UE de 750 Mds d'euros de prêts et subventions**. Définitivement validé en décembre 2020, il s'appliquera en **2021/2022** principalement en **soutenant l'investissement**
 - **L'action de la BCE : augmentation de 120 Mds d'euros du programme d'achat d'actifs ; création du programme PEPP (Pandemic Emergency**

Purchase Programme) initialement doté de **750 Mds d'euros** et porté à **1850 Mds d'euros en décembre 2020** ;

- Sans compter une **politique monétaire accommodante**, gage de **taux d'intérêts très bas, voir négatifs**, permettant aux gouvernements de **financer d'importants plans de relance par déficit public**.

Dans ce contexte la croissance du PIB en zone euro devrait chuter de 6,8 à 7,3% en 2020 avant de rebondir à 3,9 à 4,2 % en 2021 selon la BCE.

- **France : l'économie à l'épreuve**

Après une **croissance de 1,5% en 2019**, la France a été durement touchée en 2020. Notre PIB a chuté de **13,8%**, lors du **confinement national du 17 mars au 11 mai**. Tous les acteurs économiques ont été touchés. Certains plus fort que les autres : **l'hébergement et la restauration, la fabrication d'équipement de transport dont l'automobile et l'aéronautique, les services de transport, le tourisme...**

La perte d'activité devrait être de -9,1% en moyenne en 2020.

L'impact sur le marché du travail a évidemment eu de lourdes conséquences.

Ce sont bien **628 000 chômeurs de plus** que nous constatons et **un chômage à 2,7 millions de personnes**. Soit à nouveau **9% de taux chômage**.

Et si je suis fier d'être européen, je le suis d'être français. Je le suis de notre **système de solidarité nationale** financé par les **cotisations et les impôts de tous**. Ce **bien commun** nous a permis de **soutenir les entreprises** et **limiter la casse** avec le **dispositif d'activité partielle** qui a largement été sollicité. Son coût pour 2020 est estimé à **31 Mds d'euros** (1,3% du PIB) et sera vraisemblablement supérieur aux **6,6 Mds d'euros prévus en 2021**.

Malgré ces mesures exceptionnelles, hélas, le taux de chômage devrait culminer au-dessus de 11 % d'ici mi 2021 pour diminuer et atteindre 8% vers fin 2022 selon l'INSEE. Cela doit nous inciter à la vigilance !

Le gouvernement a accompagné ces confinements d'un vaste ensemble de mesures d'urgence « **quoi qu'il en coûte** », selon les propos du **chef de l'Etat** :

- **Soutien aux ménages** : chômage partiel
- **Soutien aux entreprises** : PGE, trésorerie, facilité de crédit
- **Soutien aux secteurs les plus touchés** : HR, tourisme, automobile, aéronautique

Le coût total de cette solidarité nationale est estimé à 470 Mds d'euros, environ 20% du PIB !

Au-delà de ces mesures d'urgence, **le plan de relance de l'Etat pour les années 2021/2022 de 100 Mds d'euros (4,3% du PIB), financé à 40 % par l'UE**, vient soutenir l'activité économique via des programmes d'investissements sur **3 axes : écologie, compétitivité et cohésion**). Enfin l'annonce du **2^e confinement** s'est accompagné de **20 Mds d'euros supplémentaires** pour les mesures précitées.

3. Des conséquences sérieuses sur le budget 2021 de REDON Agglomération, mais aussi sur la trajectoire financière du Projet de Territoire 2021/2026 : la nécessité d'une audace mesurée

Le **déficit public** devrait atteindre **11,3% du PIB en 2020 et 8,6% en 2021**. La **dette publique** s'élèverait à **119,8% du PIB en 2020 et 122,3% en 2021**. Les critères de **Maastricht** (inflation : 1,5 %, déficit public : 3 % et dette 60 % du PIB) sont **suspendus, abandonnés** vraisemblablement.

Certes, la **qualité de la signature financière de la France** est forte et la **viabilité de sa dette** en découle, mais **qui peut affirmer que, demain, le nécessaire rétablissement des comptes publics ne concernera pas les collectivités ?**

Nos partenaires **départements et régions** sont tout autant concernés que nous, ne l'oublions pas.

Incontestablement, la situation financière de REDON Agglomération est positive du fait d'une **gestion vertueuse**. Alors même que nous avons mené des **projets d'investissements majeurs** comme les **multi-accueils, la base de loisirs, les maisons de santé, les parcs d'activités, le THD, l'immobilier économique : tertiaire, les ateliers relais, la restructuration du site Faurecia**

Nous avons mis en place un **maillage territorial** conséquent de services aux habitants et aux entreprises. Nous continuerons à le tisser. Nous avons **accompagné les 31 communes dans leurs projets de fonctionnement et d'investissements à hauteur de 14,5 ME** sur la période 2014/2020.

En témoigne **l'endettement communautaire qui <s'est accru de 13,8 %** quand celui des **communes a baissé de 11,5 %** entre 2014 et 2019.

Nous en sommes **fiers**, car c'est **l'expression de la solidarité communautaire**.

Nous continuerons à accompagner les communes, car c'est notre mission.

Ensemble, nous devons poursuivre cet effort en adaptant sa forme, son volume, selon nos **moyens**, au moment que nous vivons avec des **règles d'évolution claires et partagées**.

Notre **résultat est satisfaisant du fait d'évènement conjoncturels (moins de dépenses du fait du COVID)**. Il est garant d'une **perspective d'action ambitieuse**. Même s'il est **fragilisé, pour l'avenir**, par les contraintes que je viens d'exposer.

Avec les régions, **REDON Agglomération a soutenu les entreprises** avec le plan résistance et résilience : **280 000 €**, les **transporteurs : 60 000 €**, avec la fourniture **de protection et de gel**, avec le **soutien aux communes : 67 000 €**, avec **l'exonération de CFE**, avec la **suspension de loyers, avec le soutien aux associations**. Un exceptionnel **engagement financier et humain**, élus, agents, très apprécié. **Le service public a tenu bon**.

A notre échelle et à notre mesure, nous avons été touchés par la crise et nous avons répondu présent à la solidarité nationale.

Comme l'Etat, nous sommes **touchés dans nos ressources** par les **dépenses supplémentaires** que j'ai évoquées, ainsi que par **le manque à gagner sur les recettes de nos services**. Avec une **perte de 90 % au niveau des piscines** par exemple.

Pour en appréhender le total, **c'est ma responsabilité**, j'ai demandé des **projections financières avec des hypothèses réalistes sur les recettes et les dépenses**.

J'aurai l'occasion d'en **présenter les résultats lors de l'examen du budget**, pour lequel je dois **veiller à préserver notre épargne brute**. Elle est la **clé de nos investissements à venir**

J'entends que **l'on me dit que l'Etat compensera les conséquences de la crise sanitaire pour les communes et les EPCI**. J'attends de voir et j'en serai ravi.

Que l'on me fait remarquer que **la dette peut être mobilisée**. C'est vrai, précisément grâce à notre gestion passée. Et **sans doute la restructurerons-nous pour donner des marges de manœuvres supplémentaires** au plan pluriannuel d'investissement à finaliser : **Base nautique, THD, OPAH, PLH, Schéma directeur des eaux pluviales, renaturation portuaire, ...**les enjeux sont essentiels pour notre attractivité.

Ces marges de manœuvres ne sont pas si nombreuses et importantes. Nous devons **les regarder sans peur, sans tabou et sans totem**.

Y compris **les fonds de concours aux communes dans leur forme actuelle**, puisqu'il faut bien dire les choses. **Mal les nommer serait ajouter au malheur du monde** comme l'écrivit **Albert Camus**. Ce n'est pas notre volonté.

N'oublions pas que notre intercommunalité est beaucoup plus impactée que nos communes.

Donnons-nous le temps de le faire. Et je proposerai donc qu'une enveloppe de 1,2Me soit mise en dépenses imprévues pour nous donner le temps d'expertiser nos hypothèses, nos prévisions et connaître les données dont nous manquons aujourd'hui.

Le moment venu, **en transparence et en collégialité, ensemble, nous déciderons des mesures rectificatives** à prendre pour notre budget et au plus tard avant les congés d'été.

4. Agir ensemble : un choix librement consenti pour un développement harmonieux et mutuellement profitable

Le pire serait de **rester tétanisés par les contraintes**. Je n'ai pas cette crainte pour notre agglomération.

De nos échanges, **je sais la volonté partagée, trente et une fois, d'avancer dans la construction d'un territoire où il fait bon vivre, grandir, étudier, travailler et se cultiver, un peu plus chaque jour.** Un territoire où chaque enfant puisse bénéficier des conditions nécessaires à son épanouissement et à l'expression de ses talents. Un territoire qui conserve ses habitants, en accueille de nouveaux, en fournissant tous les services à la population et aux entreprises.

Un territoire **qui attire des habitants et des entreprises extérieures par des investissements aussi audacieux que nécessaires**, comme le THD, le Data Center, les parcs d'activités, l'accompagnement du projet d'un centre hospitalier neuf, le PLH, l'OPAH...

Un territoire qui fait de **la solidarité communautaire son ADN** pour que l'égalité des chances soit également vivante dans chaque commune avec des **services spécifiques** et des **offres complémentaires, organisée dans la ville centre, dans les pôles d'équilibre et dans les 31 communes selon leur nature.**

Cette **volonté préside à nos discussions** et débats en cours pour **rédiger notre projet de territoire à 31 mains**. Nous le **validerons avant l'été**, en même temps que notre **Contrat de Relance et de transition écologique** ou nous avançons bien. Notre **PCAET** est déjà écrit.

Le projet de territoire que nous fabriquons collectivement est sur le métier des 15 commissions de travail de notre communauté d'agglomération. Chaque commission est **présidée et animée par un vice-président, un CC délégué** (selon le champ de compétences qui lui a été délégué) et compte entre 20 et 35 membres : maires, conseillers communautaires, conseillers municipaux.

Chacune dans son domaine, sans censure est le lieu de consultation et de proposition, **elles analyseront chaque thématique, débattront et prépareront les propositions de la collectivité pour la partie du projet de territoire qui les concerne.** Les parties prenantes externes sont aussi associées : **Agence d'attractivité et de développement, Conseil de développement, associations structurantes du lien social...**

La solidarité communautaire devra s'y exprimer fortement, comme un fil rouge, **au travers des projets choisis.** Elle le fera nécessairement de manières diverses puisque les problèmes des communes le sont. **Je rencontre d'ailleurs les communes par strate de population** pour que chaque spécificité soit prise en compte.

C'est là notre philosophie depuis la naissance de notre intercommunalité : **chacun cotise selon ses moyens et reçoit au plus près de ses besoins.**

La solidarité de la communauté, pour pasticher Victor Hugo à propos de l'amour d'une mère pour ses enfants, « chacun en a sa part et tous l'ont entièrement ! ».

Dois-je préciser que dès lors chacun de nous est responsable de notre communauté ? Responsable de préserver ses intérêts vitaux lorsqu'ils sont en jeu ? Responsable de son développement et de son épanouissement ?

Aucun de mes **31 collègues Maires**, ci-présent, ne me contredira sur ce point, car nous avons **la même charge d'animation dans nos communes**. Et surtout, parce que **je connais votre engagement, votre sens des responsabilités et votre solidarité sans faille**.

La solidarité communautaire devra prendre en compte les problématiques de chaque commune. Par exemple, celle des **mobilités, de l'éloignement des services**.

Nous devons être **conforme à notre tradition d'innovation, être imaginatifs pour bâtir des solutions intelligentes, différentes, pour qu'aucune partie de notre agglomération ne se sente négligée**. Nous devons, ensemble, **fabriquer les outils adéquats**.

Par exemple concernant :

- Les **investissements structurants**.
- La négociation d'un **pacte fiscal et financier** qui en tienne compte.
- L'écriture du **pacte de gouvernance** dans le dialogue et le consensus.
- L'articulation **des plan pluriannuels d'investissement communautaire et communaux...**

La liste est non exhaustive et n'a de limite que **notre volonté commune d'un développement mutuellement profitable**.

5. Conclusion : Aller plus loin ensemble

Chaque commune doit être actrice du développement commun, autant que de son propre développement.

Bien évidemment avec l'appui assuré de l'agglomération. Ce doit être le cas en matière d'**ingénierie territoriale** en combinant nos efforts. A l'image de ce que nous avons commencé à faire dans l'**Action Cœur de ville avec Redon et Saint Nicolas de Redon**, dans le cadre de **Petites Villes de Demain, avec les communes d'Allaire, Pipriac et Guemené Penfao**, nous devons jouer la carte de la **complémentarité, des outils d'ingénierie mutualisés**, et « **chasser en meute** ». **Aller chercher et mobiliser des financements externes au bloc local. Il ne manque pas d'argent pour les bons projets**.

Je pense aux **différents plans de relance ou appel à projets de l'UE, de l'Etat, des régions, des départements**, dont je parlais dans mon introduction. **Je proposerai que l'ingénierie soit mutualisée et territorialisée, si possible, pour aller ensemble mobiliser les nombreux concours financiers** qui nous font défaut, **faute des moyens d'y postuler**. Sans nul doute, **les fruits en seront-ils sans commune mesure avec nos fonds de concours** et permettront d'avancer sans qu'aucune commune ne soit freinée dans ses projets.

De plus notre OPAH, notre PLH constitue un arrosoir qui va faire pousser la richesse fiscale du territoire et qui bénéficiera aux communes selon leur action propre.

De même, je demande que l'on examine une contribution de REDON Agglomération aux communes qui s'engagent dans des projets de lotissements communaux par le reversement d'une partie de la PFAC sous forme de fonds de concours.

L'agglomération continuera à jouer son rôle de booster. Soyez-en assurés.

Nous devons également examiner de manière **apaisée et audacieuse** les moyens **d'encourager la mutualisation** pour **accroître nos marges de manœuvres**. Au-delà de **l'ingénierie de projet**, je pense à **l'agence d'attractivité**, au **schéma directeur des eaux pluviales**, mais aussi au **plan local d'urbanisme intercommunal**. Rendons-nous compte : **un PLU c'est environ 50 000 euros de cout par commune. Soit 1,6 ME pour nos 31 communes ! N'ayons pas de tabous, mes chers collègues.**

Ces **propositions seront affinées**, et nous les porterons à la connaissance et à la sagacité de nos **partenaires associatifs** et du **monde économique**, au travers du **conseil de développement** et du **collège des entreprises de l'Agence d'attractivité**. Mais aussi à celle **des habitants au travers de notre site internet**, pour recueillir leurs propositions d'amélioration et leurs avis.

A l'issue, **je soumettrai le projet ainsi discuté au vote du conseil communautaire avant l'été** pour une mise en œuvre immédiate.

A la fois une démarche et un contrat, **le Projet de Territoire est donc véritablement l'occasion choisie de dépasser les aléas du moment, en prenant notre part de l'effort national du plan de relance et de l'effort communautaire : c'est une opportunité à saisir. Nous ne la raterons pas.**

Voilà, mes chers collègues, les propos introductifs que je souhaitais partager avec vous en prélude à notre session. Nous aurons l'occasion d'y revenir au cours des débats.

Je vous remercie pour votre écoute et nous souhaite une belle session d'orientations budgétaires.